

COVID-19 ET ÉCONOMIE (POINT DE SITUATION N° 8) : LA CONJONCTURE EN RÉGION

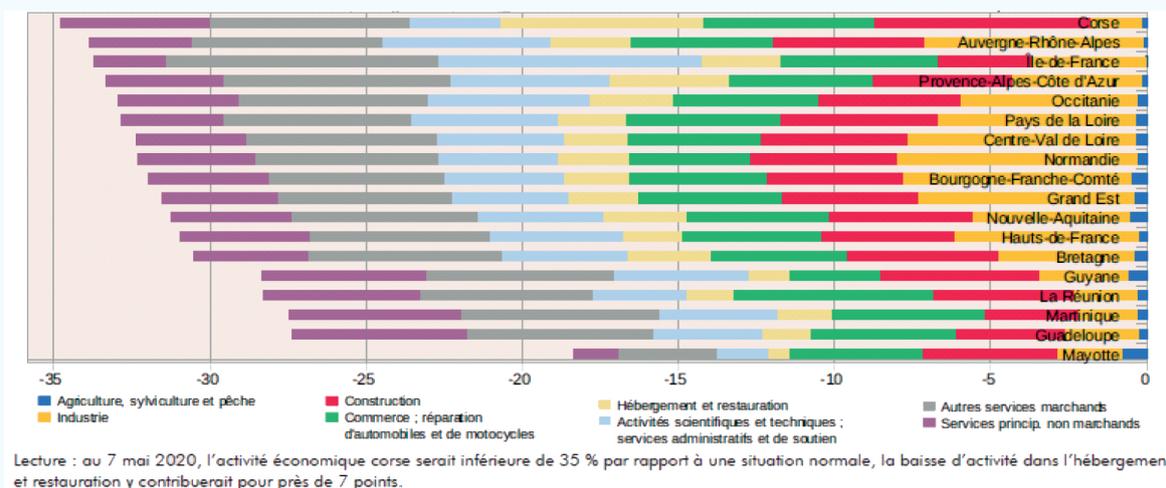
Plusieurs indicateurs permettant d'appréhender la situation économique à l'échelle régionale rendent compte de l'ampleur de la crise. Ils portent sur le mois d'avril (ou à défaut sur mars) et peuvent, selon les cas, être déclinés sur le champ de l'industrie.

Au total, de faibles divergences régionales pour la perte d'activité...

La chute de l'activité économique pendant le confinement en France a été chiffrée par l'Insee à environ un tiers par rapport à une situation normale (et même à près de la moitié en excluant les loyers et les administrations publiques). **Hors territoires d'outre-mer, toutes les régions ont connu un recul comparable (dans une fourchette de 31 à 35 %), même si la structure sectorielle peut parfois différer sensiblement** : par exemple, note l'institut statistique, la correction intervenue dans les activités scientifiques et les services administratifs a davantage affecté l'Île-de-France et celle de l'hébergement a davantage pénalisé la Corse ; à l'inverse l'agroalimentaire a davantage soutenu les régions où elle est relativement plus implantée, comme en Bretagne entre autres.

Contributions sectorielles à l'impact économique par région

variation d'activité économique régionale par rapport à une situation normale en % et contributions sectorielles en points



Source : Insee

La dégradation des commandes a également été relativement homogène, selon les industriels interrogés par la Banque de France dans toutes les régions en avril. Elle s'est montrée toutefois un peu plus accentuée dans le Centre-Val de Loire, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Bourgogne-Franche-Comté et dans les Hauts-de-France. À l'échelle nationale, les entreprises se sont par ailleurs massivement endettées afin de sécuriser leur trésorerie (plus de 25 milliards d'euros en mars puis en avril pour les crédits bancaires contractés, contre 4,5 milliards en moyenne par mois avant la crise) mais ont dans le même temps renforcé leurs dépôts de façon spectaculaire : en fait, note la Banque de France, ce dernier mouvement représente le décalage temporel entre la réception des fonds empruntés et leurs décaissements à venir.

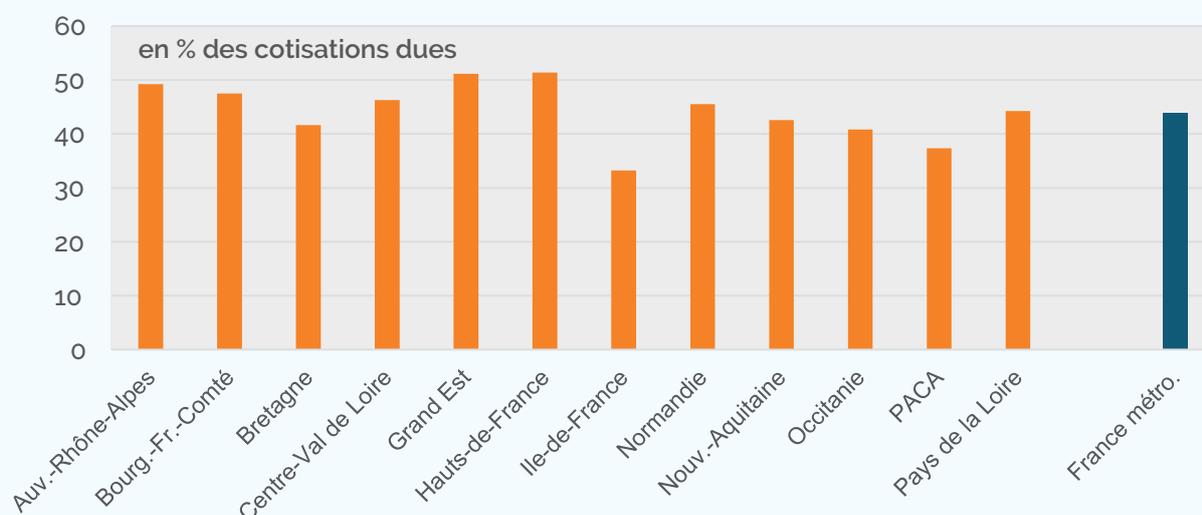
... comme pour la reprise depuis le déconfinement

Selon les données de géolocalisation fournies en temps réel par Google Analytics, la situation depuis le déconfinement apparaît également plutôt homogène : la fréquentation dans les transports en commun (stations de métro, gares routières et ferroviaires, arrêts de bus), qui avait plongé d'environ 80 % entre janvier et avril 2020 en France, n'était plus inférieure que de 43 % au 29 mai, la très grande majorité des régions affichant un résultat proche de cette moyenne. L'écart de fréquentation des lieux de travail était estimé en moyenne à - 38 %, chiffre là-aussi peu ou prou observé dans tous les territoires, à l'exception de l'Île-de-France où la mobilité s'inscrit encore en retrait de 50 % par rapport à la normale. Globalement, la fréquentation des marchés, des magasins alimentaires et des pharmacies par les Français apparaît désormais similaire à celle constatée au début de l'année.

Plongeon de moitié des créations d'entreprises industrielles

Au 15 avril 2020, le montant total des reports de cotisations sociales est ressorti à 4 milliards d'euros en France (champ : ensemble de l'économie, y compris outre-mer). Il représentait 43 % des cotisations dues, alors que le ratio était marginal avant la crise sanitaire : **depuis son apparition, les employeurs connaissant des difficultés majeures peuvent en effet reporter tout ou partie du paiement de leurs contributions.** Le ratio calculé pour l'industrie s'inscrit en ligne avec la moyenne (comme pour la construction), en regard notamment de 36 % pour le commerce alimentaire et de 77 % dans l'hôtellerie-restauration. Au sein de l'industrie, le taux d'impayés s'étale notamment d'environ 12 % dans l'informatique-électronique à 65 % ou plus dans l'automobile et le secteur « métallurgie » (code 23 de la NAF : sidérurgie, métaux non ferreux, etc.), et, de 33 % en région parisienne à plus de 50 % dans le Grand Est et les Hauts-de-France.

Reports de cotisations sociales dans l'industrie au 15 avril 2020



Source : Acoiss

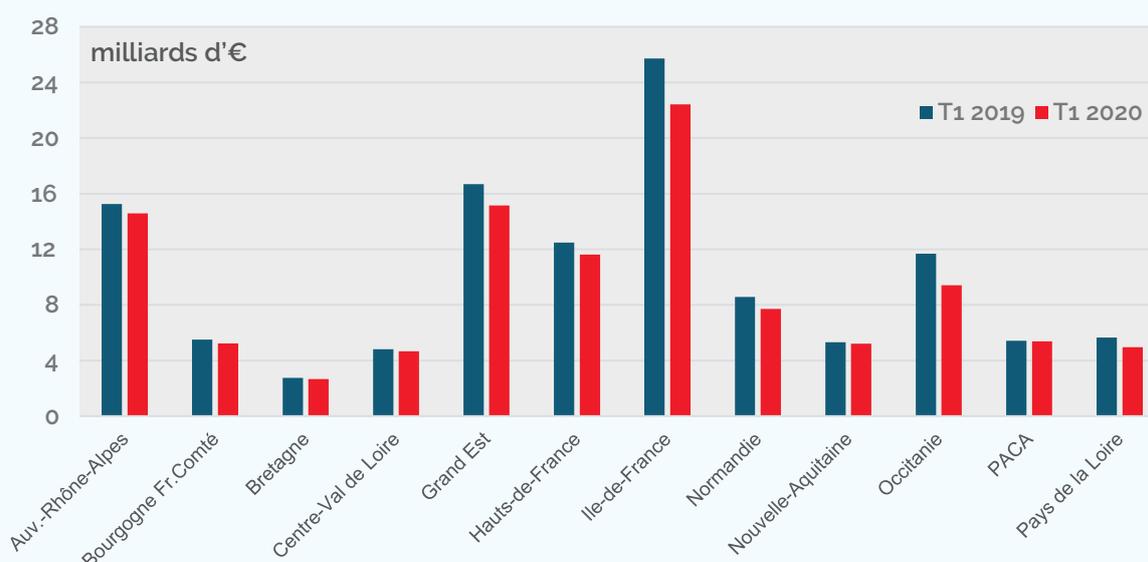
Jusqu'à-là particulièrement dynamiques, les créations d'entreprises industrielles sont tombées au total à 1 650 en avril dernier, soit près de 2 000 de moins qu'en février et 1 550 de moins que la moyenne observée chaque mois en 2019. Hors microentreprises, les créations sont retombées à 1 000, c'est-à-dire à leur niveau du début 2013. Les statistiques par territoire sont seulement disponibles à cadence trimestrielle : elles sont partout orientées à la baisse (- 12 % entre le quatrième trimestre 2019 et le premier trimestre 2020 à l'échelle nationale), sauf dans le Grand Est où elles ont résisté. **De leur côté, les défaillances évoluent de façon contre-intuitive puisqu'elles ont touché un point bas à la fin mars**, compte tenu des perturbations de l'organisation des tribunaux de commerce et des nouvelles règles relatives aux difficultés des entreprises (notamment, report de la date prévue de cessation de paiement). Il n'empêche, elles augmenteront sensiblement dans les mois à venir.

Un effet plutôt neutre du commerce extérieur sur la croissance

Selon les données compilées par la Direction générale des douanes, les exportations françaises de biens ont cédé 17 % entre mars 2019 et mars 2020 ; toutes les familles de produits affichent un repli, sauf celles relevant de l'agriculture et de la pharmacie. Les expéditions de biens manufacturés, qui donnent le tempo puisqu'elles représentent 93 % du total, ont notamment été pénalisées par la contraction de près d'un tiers des ventes de matériels de transport (dont - 38 % pour la construction automobile et - 42 % pour l'aéronautique). La demande en provenance de plusieurs grands partenaires européens a reculé de l'ordre de 20 % (Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas) et même de 33 % du Royaume-Uni. Les importations de biens manufacturés ont dans le même temps connu une variation équivalente à celle des exportations (- 16 %) en dépit du renforcement des achats de produits pétroliers raffinés.

Les flux de commerce extérieur par région ne sont diffusés qu'à cadence trimestrielle. **Entre les premiers trimestres de 2019 et de 2020, les exportations de biens manufacturés ont baissé dans toutes les régions, même si celle-ci s'est montrée mesurée depuis le PACA (- 1 %) et la Nouvelle-Aquitaine (- 2 %).** Une correction à deux chiffres est à l'œuvre dans quatre territoires (la Normandie, les Pays-de-la-Loire, l'Île-de-France et surtout l'Occitanie avec - 20 % compte tenu du retournement de la demande dans le secteur aéronautique). Les chiffres du deuxième trimestre à l'échelle nationale devraient être plus défavorables (il a comporté près d'un mois et demi de confinement), puis rebondir ensuite, à un rythme plus qu'incertain.

Exportations de biens industriels

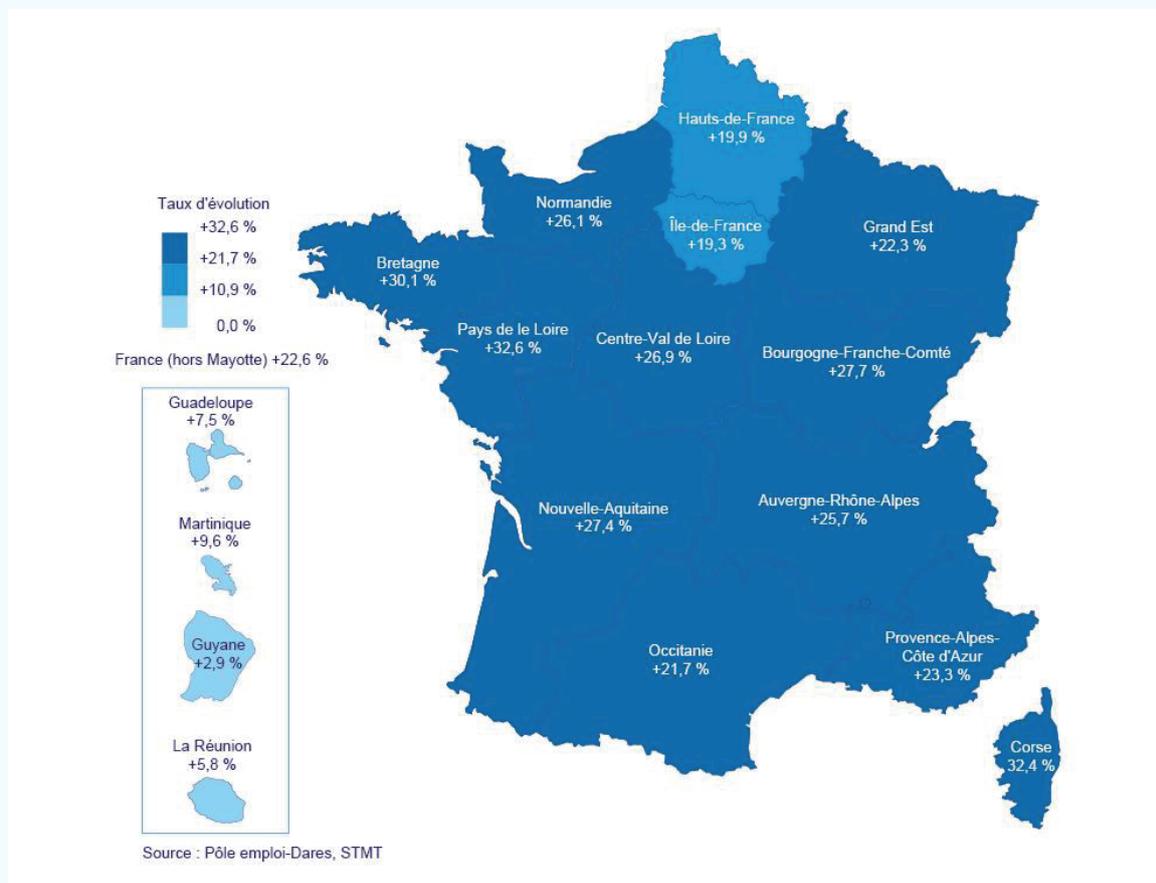


Source : Direction générale des douanes

Forte réduction des sorties des listes de Pôle emploi

Le recul des effectifs de l'intérim a été particulièrement accusé : selon la fédération Prismemploi, le nombre d'heures de mission a plongé de plus de 60 % entre avril 2019 et avril 2020, correspondant à une perte de 475 000 emplois intérimaires en équivalents temps-plein. Ce mouvement a largement contribué à la montée brutale du chômage : durant le seul mois d'avril, le nombre de chômeurs de catégorie A recensés par Pôle emploi (qui n'ont pas du tout travaillé) a grimpé de 840 000 en France, dépassant le seuil inédit de 4,5 millions. La hausse sur un mois s'étale de 19 % en Ile-de-France à plus de 30 % en Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Corse. En contrepartie, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories B et C (qui ont travaillé au plus 78 heures dans le mois) a significativement reculé, la forte diminution des contrats de courte durée pendant le confinement entraînant une transition de ces deux dernières catégories vers la catégorie A. **Soulignons que la progression du chômage ne tient pas à une hausse du nombre d'entrées (à ce stade notamment, les inscriptions suite à un licenciement ont peu varié) mais uniquement à une chute des sorties (- 312 000 en l'espace de deux mois).**

Variation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A entre mars et avril 2020



Sources : Pôle emploi, Dares

L'activité partielle, décomptée chaque semaine par la Dares à partir des demandes d'autorisation préalable, concernait plus de 13 millions de salariés au 2 juin dernier dans notre pays. Au total, ce sont 5,7 milliards d'heures chômées qui ont été demandées auprès des Direccte, soit environ 430 heures par salarié ; **en fait, le nombre de personnes pour lesquelles une demande d'indemnisation a été effectivement réalisée apparaît nettement moins élevé : à fin avril, il était inférieur de moitié au nombre de salariés pour lesquels une demande préalable avait été effectuée, bien que toutes celles pour ce même mois n'avaient pas encore été déposées.** Quatre secteurs concentrent 64 % des personnes en activité partielle, à savoir le commerce, les activités scientifiques, techniques et

de soutien (ingénierie, gestion, aménagement paysager, services administratifs, agences d'intérim et de placement de candidats, voyagistes), la construction et la restauration. Fin avril, 800 000 salariés concernés effectivement par l'activité partielle exerçaient dans l'industrie, soit 13,5 % du total calculé pour l'ensemble de l'économie ; en regard, au plus fort de la crise financière de 2009, 237 000 personnes se trouvaient dans ce cas dans l'industrie. La déclinaison régionale n'est disponible que pour les demandes préalables : l'Ile-de-France est de loin le premier territoire, regroupant un quart du total des salariés en activité partielle dans l'Hexagone (il regroupe également un quart des effectifs en activité) ; l'Auvergne-Rhône-Alpes occupe la seconde place (12,5 %) devant plusieurs régions où le ratio est de l'ordre de 7-8 % (Hauts-de-France, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et PACA).

